

Signature de la convention de partenariat entre **UNIS-Cité Méditerranée** et **l'AP-HM**

28 janvier 2011

DOSSIER DE PRESSE

Unis **Cité**



**Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille**

2011, l'année des patients et de leurs droits

Dans le cadre de l'année 2011, consacrée aux patients et à leurs droits, l'AP-HM souhaite renforcer sa politique institutionnelle en matière d'amélioration de la qualité de vie des patients.

La convention signée avec Unis-Cité s'inscrit parfaitement dans ce cadre.

Le partenariat entre UNIS-Cité Méditerranée et l'AP-HM

A compter du 1er février 2011, l'AP-HM et Unis-cité lancent un dispositif novateur et fédérateur en faveur des personnes hospitalisées : 20 jeunes effectueront leur service civique au sein des hôpitaux de l'AP-HM.

Leur action se déroulera jusqu'à mars 2012.

Cette initiative originale répond pour l'AP-HM à la volonté :

- D'effectuer une mission d'intérêt général en développant de nouveaux dispositifs d'accompagnement des patients en totale complémentarité avec les personnels hospitaliers concernés.
- De participer à l'amélioration des conditions d'hospitalisations, et d'accueil des patients, de leur famille et de leur entourage ;

Pour Unis-Cité, elle répond à une volonté de développer le service civique en milieu hospitalier; terrain privilégié pour favoriser l'esprit de responsabilité et l'engagement citoyen.

Les secteurs d'intervention des jeunes

Leur action s'échelonne sur deux périodes de 6 mois : de Février à Juillet 2011 et d'octobre 2011 à mars 2012). Elle se déroulera sur l'ensemble des Hôpitaux de l'AP-HM.

Après avoir suivi une formation pour faciliter leur intégration en milieu hospitalier; les jeunes seront répartis en trois équipes autour de trois thématiques :

■ Le lien social :

pour développer des activités occupationnelles et des séances de lecture auprès des adultes

Dès février 2011, les adultes hospitalisés à l'hôpital Sainte-Marguerite dans les services de gériatrie pourront bénéficier de ces activités : jeux de société, d'échecs, de cartes ...

■ L'aménagement des lieux de vie :

pour rendre plus chaleureux les salles d'attente, les couloirs ...

La première action concernera la décoration du couloir des urgences enfants de l'hôpital Nord.

■ La prévention :

pour soutenir les campagnes de sensibilisation aux risques du tabac et à toutes les formes d'addiction mais aussi pour contribuer à la diffusion, au recueil et à l'exploitation des questionnaires de sortie, indispensables pour évaluer la satisfaction des patients accueillis.

A propos du service civique

Concerne 10.000 jeunes en 2010. Prévisionnel de 75.000 jeunes en 2014.

Lancée par Marc-Philippe Daubresse, Ministre de la Jeunesse, l'Agence du Service Civique est née mi-2010 et est présidée par Martin Hirsch.

Toute personne de 16 à 25 ans qui souhaite s'engager peut effectuer son Service Civique. Il n'y a pas de conditions de diplôme.

Le Service Civique est ouvert aux jeunes de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne

Une mission de Service Civique dure de 6 à 12 mois. Le Service Civique peut être réalisé auprès d'une association, d'une fondation, d'une organisation non gouvernementale à but non lucratif, ou auprès d'un organisme public : collectivités locales (régions, départements, communes), établissements publics ou administrations de l'Etat.

Les jeunes bénéficient d'un accompagnement pour faciliter le déroulement de leur mission.

Il s'agit d'une phase de préparation et d'accompagnement dans la réalisation de la mission, d'une formation civique et citoyenne et d'un appui à la réflexion sur leur projet d'avenir.

Selon les situations, les volontaires en Service Civique perçoivent entre 440 € et 540 €/mois.

Le bénéfice de l'aide au logement est conservé pendant le Service Civique.

En outre, les volontaires en Service Civique bénéficient d'une protection sociale intégrale.

A propos d'UNIS CITE

■ 3 antennes : Marseille, Istres, Nice

■ Président : Bernard Michel-Bechet

■ Directeur : Pascal Isoard-Thomas

■ Nombre de volontaires : 250 volontaires en 2010/2011

Coordonnées du siège :

mediterrane@uniscite.fr

Téléphone : 04 91 53 34 20

Unis-Cité Méditerranée - 5/7 place Cadenat - 13003 MARSEILLE – 25, boulevard Larousse 13014 Marseille

« Association à but non lucratif, indépendante et laïque, Unis-Cité a été lancée fin 1994 afin d'organiser et de promouvoir l'idée d'un Service Civique en France.

Notre objectif : qu'il devienne naturel en France que tous les jeunes, quelle que soient leurs origines sociales ou leur niveau d'étude, consacrent une étape de leur vie à la collectivité.

Chaque année, Unis-Cité mobilise ainsi des jeunes de 18 à 25 ans, en insistant sur la mixité sociale au sein des équipes. Notre association leur propose d'effectuer un Service Civique de 6 ou 9 mois au service des acteurs de l'intérêt général sur le territoire français.

Le Service Civique proposé par Unis-Cité a été conçu comme un modèle de ce que pourrait devenir un service civil universel en France, pensé comme une étape incontournable d'éducation à la citoyenneté et au respect des différences.

Unis-Cité s'est donné pour mission de promouvoir le développement du Service Civique en France avec l'objectif de :

- Favoriser l'esprit de responsabilité et l'engagement citoyen.
- Lutter contre les préjugés et renforcer la cohésion sociale.
- Mobiliser la jeunesse face aux besoins sociaux et environnementaux.»